



Atlantic Tech Transfer Team
for Apiculture



La création d'un rucher

Le rucher représente un abri pour les abeilles et un endroit pour se nourrir. Les plantes qui fournissent du nectar et du pollen aux abeilles doivent être nutritives et avoir des fleurs attrayantes et accessibles. En l'absence d'un rucher idéal, il est possible d'en créer un.

Le Canada atlantique compte de nombreuses plantes indigènes et introduites qui offrent de bonnes sources de nourriture aux abeilles. En identifiant et en préservant ces plantes utiles dans les ruchers, les abeilles bénéficieront d'une plus grande diversité de plantes mellifères, qui comprennent notamment le rosier sauvage, les saules, les ronces, les érables, la verge d'or et l'épilobe. Lors de pénuries de nectar ou de périodes critiques suivant la fin de la floraison des plantes sauvages, il peut être avantageux de planter des fleurs qui fourniront une source constante de nourriture aux abeilles. La présente fiche fournit des renseignements sur les fleurs sauvages et les plantes à cultiver.



Des verges d'or près d'un rucher clôturé.

Emplacement et dimension du rucher

Il peut être difficile de trouver l'emplacement idéal pour un rucher, surtout s'il y a plusieurs apiculteurs dans la région. Idéalement, au moins cinq kilomètres doivent séparer les ruchers. La dimension dépend du nombre de ruches, de la taille de l'exploitation et du terrain disponible. Au Canada atlantique, on retrouve en moyenne dix à trente ruches par rucher. Les ruches doivent être espacées d'au moins un mètre et orientées vers le sud-est. Pour éviter la dérive, placez les ruches en « S » ou dans une autre formation plutôt qu'en ligne droite. La création de plusieurs ruchers permet l'isolement des ruches, ce qui est particulièrement utile lors des divisions ou de la formation de nuclei, de la capture d'essaims ou de présence de maladies dans certaines ruches.

Bon nombre d'apiculteurs collaborent avec les producteurs pour créer des ruchers à la ferme, dans des endroits qui sont plus ou moins favorables à la culture (endroits mal drainés, sols pauvres, etc.); si vous avez une bonne relation avec les producteurs, cette option peut être avantageuse. Les zones forestières défrichées ou les terres agricoles abandonnées sont aussi des emplacements à envisager. Le rucher doit être facilement accessible, surtout lors du déplacement des ruches à la noirceur et lors du soulèvement des hausses

Growing Forward 2 


NOVA SCOTIA


New Brunswick / Nouveau Brunswick


Prince Edward Island


Canada

Funders and Contributors:

Bleuets NB Blueberries

Nova Scotia Beekeepers' Association

Prince Edward Island Wild Blueberry Growers Association

Oxford Frozen Foods

New Brunswick Beekeepers Association Inc.

Wild Blueberry Producers' Association of Nova Scotia

PEI Beekeepers' Association

Jasper Wyman and Son

à miel. Un bon rucher doit posséder des arbres pour assurer une protection contre les vents et pour fournir de l'ombre. Il doit aussi être suffisamment chaud et ensoleillé. Les abeilles préfèrent les endroits partiellement ensoleillés. Si les ruches sont placées en plein soleil, il sera difficile pour les abeilles de régulariser la température dans la ruche et s'il y a trop d'ombre, les conditions seront sombres et humides. Il est aussi important de tenir compte des besoins d'ensoleillement lors de la plantation de plantes à fleurs. Certaines tolèrent le plein soleil toute la journée, contrairement à d'autres.

Conditions du sol

Une analyse de sol fournira de l'information sur le pH et la fertilité du sol et permettra de sélectionner des plantes à fleurs qui s'épanouiront dans ces conditions. L'analyse permettra aussi de voir si des amendements sont nécessaires avant la plantation. Pour un établissement optimal, un pH entre 5.5 et 7.0 est recommandé. Il arrive souvent que le niveau de pH au Canada atlantique soit plus bas. Il peut être nécessaire d'ajouter de la chaux pour maximiser l'établissement du rucher. La fertilité du sol est aussi importante; le sarrasin peut tolérer des sols pauvres et possède des fleurs qui sont attrayantes pour les abeilles. D'autres plantes auront besoin de conditions plus fertiles et l'application d'engrais peut être requise. Les plantes doivent être sélectionnées en fonction des conditions de votre sol. Par exemple, les saules peuvent être plantés dans des sols humides et produisent du pollen tôt en saison alors que d'autres plantes, comme la luzerne, requièrent des sols bien drainés. Note: Si des légumineuses sont utilisées, il peut être nécessaire d'ajouter un inoculant.

Ensemencement

Il existe différentes options d'ensemencement. Préparer un lit de semences (travail du sol, élimination des débris, etc.) favorisera l'établissement des plantes mais un semis direct est aussi possible. Pour favoriser l'établissement des plantules et réduire l'invasion des mauvaises herbes, envisagez l'ensemencement de fleurs et de graminées (ex. fléole) qui s'établissent rapidement et fourniront un couvert végétal. On peut planter des fleurs dans un rucher à peu près n'importe quand durant la saison de croissance (avril à septembre). Un ensemencement tôt en saison fournira de la nourriture plus tôt aux abeilles alors qu'un ensemencement plus tardif (juin à août) réduira la concurrence avec les mauvaises herbes et les risques de gel. Une fiche technique de l'Université du Maine, disponible en ligne, fournit plus de renseignements sur l'équipement et les conditions d'ensemencement.

La sélection des semences

Le coût des semences varie selon le type de plante. Pour comparer les prix des semences, rendez-vous à votre centre-jardin ou quincaillerie, car ils offrent souvent des mélanges de « fleurs pour abeilles » ou peuvent commander des semences en vrac. Certaines compagnies de semences offrent maintenant des mélanges commerciaux de plantes mellifères. Assurez-vous de vérifier quelles sont les fleurs qui composent le mélange afin qu'elles soient adaptées à votre type de sol, et attrayantes pour les abeilles, sans être envahissantes. Choisissez un mélange de fleurs de différentes couleurs, de différents types et dont les périodes de floraison varient. Venturini et al (2015) a dressé une liste de plantes mellifères et de sources de pollen et nectar. Le développement larvaire des abeilles nécessite un pollen ayant un minimum de 20% de protéines brutes. Il est donc important d'avoir une diversité de fleurs pour une alimentation optimale. Les légumineuses, notamment le trèfle et la luzerne, représentent une abondante source de protéines pour les abeilles.

Période de floraison

Les abeilles mellifères ont besoin de nourriture tout au long de la saison pour alimenter la colonie. Lors de la sélection des plantes pour le rucher, il est important de varier les périodes de floraison pour qu'il y ait toujours des fleurs disponibles. Il est aussi important de tenir compte de la présence de fleurs sauvages dans les environs. Par exemple, des plantes à floraison hâtive incluant le pissenlit, les saules, les érables et les pommiers, des plantes de mi-saison comme les ronces et l'épilobe, et des plantes de fin de saison, comme les asters et la verge d'or peuvent se trouver à proximité. Pour compléter ces sources de nourriture, des plantes comme la vesce, le trèfle, la bourrache (photo ci-dessus), la phacélie, la gaillarde, le tournesol, la rudbeckie et le coréopsis peuvent être semées. En tondant les plantes vivaces du rucher à différentes périodes, on peut retarder la floraison et encourager la croissance de certaines plantes, fournissant ainsi des fleurs plus tard en saison. Envisagez de planter des plantes annuelles (ex. sarrasin, photo à droite), des vivaces (ex. trèfle rouge) et des plantes bisannuelles (ex.



mélilot) pour assurer un apport constant et varié de nourriture, pour réduire les dommages causés par le gel et les difficultés d'établissement, et pour offrir des périodes de floraison variées.

Clôture

Installer une clôture électrique pour la protection des ruches peut s'avérer un bon investissement surtout s'il y a des ours dans la région. Il existe plusieurs types de clôtures (voir les références à la fin de cette fiche); l'Association des apiculteurs de la Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau Brunswick présentent des articles pertinents sur l'installation de clôtures: <http://www.nsbeekeepers.ca/newBeekeepersDetail.php?Bear-Fencing-13> et <http://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/10/agriculture/content/bees/protecting.html>. Ces articles présentent les principales caractéristiques des clôtures électriques incluant la mise à la terre, l'espacement entre les fils, le voltage, les piquets, les barrières, les différentes grandeurs, etc. Les routes d'accès nécessiteront peut-être de l'ajout de gravier et d'un espace pour permettre aux véhicules de tourner.

Accès à l'eau

Une source d'eau claire et peu profonde (idéalement à moins de 500 m du rucher) représente un élément clé de la santé et du succès d'une colonie. S'il n'y a pas de ruisseau ou d'étang dans les environs, vous pouvez utiliser des abreuvoirs d'abeilles, surtout lors de périodes de temps chaud et sec. Des abreuvoirs commerciaux sont disponibles dans les magasins spécialisés et il est aussi possible d'en fabriquer vous-même à partir de barils, seaux ou mangeoires pour petits animaux. Il est important de garder l'eau propre et de placer un objet dans l'eau où les abeilles peuvent se poser.

Avantages de la création d'un rucher

Bien que la création d'un rucher occasionne des coûts et nécessite du travail, l'apport de sources constantes de nourriture aide à construire une colonie en santé, réduit les besoins de nourrissage à certaines périodes de l'année et contribue au succès de la production de miel. L'accès à des plantes à fleurs nutritives améliore aussi la santé des abeilles. Les annuelles devront être replantées à chaque année alors qu'une fois bien établies, les vivaces comme le trèfle resteront dans le rucher pour plusieurs années. Avec une planification adéquate, il ne faudra qu'un minimum d'intrants après l'installation initiale du rucher (c.-à-d., lorsque les plantes vivaces,

les clôtures électriques et les points d'accès sont bien établis).

Références

- Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique. 2015. Fencing fact sheet. http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/agriculture-and-seafood/farm-management/structures-and-mechanization/300-series/307250-1_crop_protection_and_wildlife_control_fences.pdf
- Gouvernement du Manitoba. Date inconnue. Electric fencing for apiaries. https://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/bbear_fence.html
- Nowakowski, M. et Pywell, R. F. 2016. Habitat creation and management for pollinators. Centre for Ecology and Hydrology, Wallingford, UK. <https://www.ceh.ac.uk/sites/default/files/Habitat%20Management%20and%20Creation%20For%20Pollinators.pdf>
- Nova Scotia Beekeepers' Association. Date inconnue. Bear fencing. <http://www.nsbeekeepers.ca/newBeekeepersDetail.php?Bear-Fencing-13>
- Oliver, R. 2014. Electric bear fence for the Sierra foothills. <http://scientificbeekeeping.com/scibeemages/Bear-Fence-PDF.pdf>
- Pernal, S. F. et Currie, R. W. 2001. The influence of pollen quality on foraging behavior in honeybees (*Apis mellifera* L.). *Behavioral Ecology and Sociobiology* 51: 53- 68.
- USDA. 2015. Attractiveness of agricultural crops to pollinating bees for the collection of nectar and/ or pollen. http://www.ree.usda.gov/ree/news/Attractiveness_of_Agriculture_crops_to_pollinating_bees_Report-FINAL.pdf
- Savoie, B. et Argall, J. 1996. Protecting honey bee hives in wild blueberry fields. <http://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/10/agriculture/content/bees/protecting.html>
- Somerville, D. 2000. Honey bee nutrition and supplementary feeding. http://www.dpi.nsw.gov.au/__data/assets/pdf_file/0008/117494/honey-bee-nutrition-supplementary-feeding.pdf
- Vaughan, M. et Black, S. H. 2008. How to protect and enhance habitat for native bees. *Native Plants* 9: 80- 91.
- Pour plus d'informations, contactez:*
- Robyn McCallum ou Cameron Menzies
l'Équipe de transfert technologique en apiculture du Canada Atlantique
Tél: 1-902-896-0277
Courriel: rmccallum@perennia.ca, cmenzies@perennia.ca